

# L'impasse Canada-Québec et le sort de Radio-Canada : L'autonomie culturelle ou la mort!

Greg M. Nielsen

Number 25, 1995

Être ou ne pas être québécois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002296ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002296ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nielsen, G. M. (1995). L'impasse Canada-Québec et le sort de Radio-Canada :  
L'autonomie culturelle ou la mort! *Cahiers de recherche sociologique*, (25),  
181–212. <https://doi.org/10.7202/1002296ar>

Article abstract

This article presents a comparative critique of the rationalization of the public system of broadcasting and Canadian and Quebec lifeworlds. A theory of the culture and the politics of the public sphere is developed from Taylor's concept of the politics of recognition and Habermas's dual concept of society as system and lifeworld. The political impasse between Canada and Quebec and the possible dismantling of the CBC/SRC are considered from the point of view of this problematic. A review of the role of the SRC as a steering mechanism for Canadian society is developed from a review of the secondary literature and, finally, a plea is made for a new Global Radio-Quebec that would replace Radio-Canada and provide a key institution for developing a new social pact in an independent Quebec.

# L'impasse Canada-Québec et le sort de Radio-Canada: l'autonomie culturelle ou la mort\*!

---

Greg M. NIELSEN

Depuis sa création, Radio-Canada constitue une des pierres angulaires de l'espace public canadien et québécois. Dès le début, la société Radio-Canada (SRC) est apparue comme un important outil de démocratisation et comme un organisme capable, par la diffusion de musique, d'émissions dramatiques et de divertissement, de bulletins d'information, de reproduire les formes narratives des «mondes vécus» des sociétés canadienne et québécoise. Radio-Canada incarnait ainsi de nombreuses contradictions, et cela exigeait de trouver une solution opérationnelle à: 1) l'opposition entre le capital privé et les fonds publics; 2) la contradiction géo-politique entre le centre et la périphérie; et 3) les intérêts conflictuels de cultures dont l'appartenance est notoirement difficile à définir sociologiquement — celles des «anglophones», des «francophones», des «autochtones» et d'un nombre croissant de «minorités». Il s'agit d'un long processus politique: rationaliser une réalité complexe et diversifiée au sein d'un sous-système de communication unique propre à un même espace public.

Wayne Skene, ancien directeur régional de la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) en Colombie-Britannique, décrit ainsi la structure organisationnelle de l'entreprise, fruit de cette histoire conflictuelle: «[...] une grande énigme, pas particulièrement efficace. Comprendre clairement la CBC et son fonctionnement, ce serait comme comprendre la mécanique quantique<sup>1</sup>.» Skene prétend que Radio-Canada ne survivra pas à l'actuel dégraissage et aux pressions

---

\* Traduit de l'anglais par Louis Jacob. Version revue et augmentée d'un texte intitulé «Cultural autonomy or bust: A systems-lifeworld critique of the CBC/SRC and Canadian/Quebec Societies», communication présentée au congrès des Sociétés savantes, Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, Calgary, 1994. J'ai pu réaliser ce travail en partie grâce à une bourse de recherche du CRSH (410-95-1343).

<sup>1</sup> W. Skene, *Fade to Black: A Requiem for the CBC*, Vancouver et Toronto, Douglas and McIntyre, 1993, p. 49.

extérieures qui forcent à la privatisation. Au palmarès des 500 principales sociétés du pays, Radio-Canada se classe à la 205<sup>e</sup> position; elle emploie plus de 10 000 personnes et comprend 10 réseaux qui couvrent cinq fuseaux horaires et demi<sup>2</sup>. Avec plus de 2000 cadres, soit un administrateur pour cinq employés, les conclusions des commissions d'enquête successives selon lesquelles Radio-Canada serait un monstre hyper-administré, inefficace et ruineux n'étonnent personne<sup>3</sup>. Le budget global de l'ensemble du réseau a plus que décuplé, passant de quelque 70 millions de dollars en 1956 à plus d'un milliard en 1990. Cela semble quasiment inconcevable à l'heure de la réduction du déficit et au moment où la culture politique qui soutenait traditionnellement Radio-Canada risque de disparaître.

Dans les années qui suivirent la grève des producteurs de 1958-1959 et la fin du gouvernement Diefenbaker, Lester Pearson tenta de renforcer la société afin de promouvoir l'idée d'un Canada binational. Le financement augmenta régulièrement durant l'ère Trudeau, en dépit des célèbres invectives contre les «journalistes séparatistes» du réseau français de Radio-Canada. Vers la fin des années soixante-dix, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) s' alarma de l'augmentation des coûts et du déclin des cotes d'écoute. Les premières compressions budgétaires furent décrétées sous le nouveau gouvernement conservateur en 1984. En 1990, le budget de la société fut réduit de 10 %, ce qui se traduisit par plus de 1000 mises à pied et une perte de plus de 2000 heures de programmation en régions. L'élection d'un gouvernement libéral à Ottawa en 1994 et l'annonce d'un référendum sur la souveraineté du Québec ont pu un moment laisser croire à des circonstances plus favorables pour Radio-Canada; on lui permit de surseoir à la «déchéance», comme pendant la campagne référendaire de 1980. Une réduction supplémentaire de 100 millions de dollars, ordonnée en 1991 par Perrin Beatty alors ministre des Communications sous le gouvernement conservateur, fut reportée avec l'arrivée des libéraux qui promirent en outre de ne pas réduire le financement avant cinq ans.

À plusieurs reprises en 1994, pendant la première année de ce nouveau sursis de cinq ans, les commissaires du CRTC adressèrent des critiques sévères au président de la SRC, à six vice-présidents, au président du conseil d'administration, à deux directeurs et à plusieurs vice-présidents adjoints. Entre 1984 et 1994, les cotes d'écoute du réseau anglais aux heures de grande écoute furent souvent inférieures à 12 % de l'audience. Les commissaires estimaient que la compétition

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 51.

<sup>3</sup> P. Rutherford, *When Television was Young: Primetime Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, p. 123.

pour obtenir des revenus en publicité et le besoin de «contenu canadien», alors que se multipliaient les chaînes spécialisées, créaient une situation intenable. Ils firent valoir que la société ne présentait pour ainsi dire aucune politique de relance pour faire face aux prochaines compressions budgétaires, à un univers de 500 chaînes en concurrence et aux cotes d'écoute désastreuses du réseau anglais. Le gouvernement fédéral mit sur pied trois autres commissions d'étude, un comité spécial ayant pour mission de redéfinir le mandat de Radio-Canada, une commission parlementaire portant sur l'univers des 500 chaînes et la toute première enquête du vérificateur général sur l'«efficacité» de la société.

Ironie du sort, le premier acte que fera Beatty après avoir été nommé à la présidence de Radio-Canada en 1995, et bien avant la fin de ces enquêtes, sera d'appliquer les compressions que lui-même avait ordonnées en 1991.

La valse des compressions budgétaires reprendra donc, sur le rythme du mécontentement populaire, d'une dette fédérale alarmante, de l'effondrement de l'audience du réseau anglais et d'un déclin mondial de la radiodiffusion publique. En 1995, Anthony Manera, un président issu des rangs mêmes de la société et qui la défendait, démissionne avant la fin de la première année de son mandat; le gouvernement libéral était revenu sur sa décision de ne pas réduire le financement. On prescrit une réduction de 23 % du budget. Manera prétend que ces nouvelles conditions budgétaires forceront la mise à pied de plus de 4000 personnes, et que la société ne sera plus en mesure de remplir son mandat. Au Québec, la société Radio-Canada affiche un rendement exceptionnel, accaparant de 23 à 26 % de l'audience totale, mais le dégraissage de la société n'en tient pas compte; même s'il se trouve bien des raisons politiques et culturelles pour séparer le réseau français, la SRC bénéficie habituellement d'une part de budget supérieure au poids démographique de la province. Dans les circonstances actuelles cependant, il n'est pas certain que le financement du réseau français soit maintenu à ce niveau. La meilleure solution pour s'assurer d'un service public de radiodiffusion au Québec pourrait bien être l'intégration la SRC à un Radio-Québec nouveau, global.

Dans le texte qui suit, je propose une analyse sociologique critique et comparative du système public de radiodiffusion et de la rationalisation des «mondes vécus» canadien et québécois. La rationalisation du monde vécu signifie que l'écart entre la culture et la société se creuse davantage lorsque la raison instrumentale des organisations modernes remplace les unités de sens traditionnelles. Je cherche à comprendre comment se développe l'autonomie culturelle

réclamée par chaque formation culturelle — le Québec à l'endroit du Canada, le Canada à l'endroit des États-Unis. Sur le plan théorique, je me réfère à la définition de la «politique de reconnaissance» proposée par Charles Taylor<sup>4</sup> pour décrire la culture politique du Canada et du Québec. Par contre, je ne me rallie pas forcément à sa conclusion implicite selon laquelle le système fédéral protégerait mieux les communautés minoritaires. J'ajoute à ce cadre théorique la définition duelle de la société comme «système» et «monde vécu» telle que l'a développée Habermas, cela afin de repenser l'histoire de l'espace public de chaque formation.

À partir d'une revue de littérature compréhensive, mais non exhaustive, sur la question des politiques de communication, j'en viens à la conclusion que le système public de radiodiffusion s'engage dans une impasse. Je démontre qu'en matière de communication, les intérêts du Québec n'ont jamais coïncidé avec ceux du Canada, et que la seule façon de sortir de l'impasse est d'intégrer la partie québécoise de la SRC à un Radio-Québec Global. Toutefois, cette solution n'aurait aucun sens sans un projet de société que viendrait sanctionner le prochain référendum.

Un Radio-Québec Global devra constituer une partie centrale de ce projet de société, en regroupant un réseau d'institutions qu'il faut renforcer. Selon moi, la partition de la SRC exigera une collaboration étroite avec le Canada, au départ comme par la suite. Le besoin de rejoindre la diaspora canadienne-française n'a jamais été aussi urgent pour le Québec. Ce serait une façon de combattre efficacement l'isolement et l'assimilation que de créer une communauté virtuelle par le truchement des médias électroniques, et donc de relancer le dialogue avec chacune des minorités francophones d'Amérique. Il faudra également pour faciliter cette communication autonomiser les organes de radiodiffusion francophones au Canada, particulièrement ceux de l'Ontario et de l'Acadie.

Le système de radiodiffusion québécois sera un élément essentiel aux débats entre citoyens sur les valeurs et les normes du pacte social pour les années à venir. Historiquement, le système fédéral sépare dans le domaine de la diffusion les mandats «généralistes» des mandats «éducatifs». En principe, les provinces s'occupent du deuxième aspect, tandis que le fédéral se charge du premier. En pratique, les deux champs s'interpénètrent, en dépit des contraintes financières et constitutionnelles. Les réductions budgétaires à Radio-Québec et le virage éducatif de la nouvelle Télé-Québec ne sont qu'une solution temporaire

<sup>4</sup> C. Taylor et autres, *Multiculturalisme: différence et démocratie*, trad. de l'américain par D.-A. Canal, Paris, Aubier, 1994.

à la crise de la radiodiffusion publique au Québec. Un projet de société qui s'articulerait autour d'une institution publique de radiodiffusion est impensable dans les conditions actuelles, d'où l'impasse essentiellement politique entre le Québec et le Canada en ce qui a trait aux communications.

La radiodiffusion publique est en déclin partout dans le monde, et la situation de la SRC ne fait pas exception<sup>5</sup>. Le cas du Canada est fréquemment cité comme exemple par les Européens qui évaluent leurs plans de restructuration. Récemment, même la France examinait la politique canadienne des quotas et les lois linguistiques du Québec, dans le but d'en arriver à une forme de législation qui jugulerait la vague états-unienne qui risque d'emporter la sphère publique. Il est trop tôt pour savoir comment les intérêts du privé et du public s'équilibreront à l'échelle mondiale, mais les cas du Québec et du Canada ont historiquement montré l'importance de l'autonomie des institutions publiques par rapport à la colonisation des espaces publics par le privé.

Les forces combinées de la globalisation, c'est-à-dire la désindustrialisation, de l'essor des technologies de l'information et de la pénétration des politiques économiques néolibérales dans les stratégies de planification tant conservatrices que socialistes s'unissent pour virtuellement éradiquer tout espoir de survie de l'ancienne vision d'un système intégré de radiodiffusion étatique en Amérique du Nord. Le concept clé d'«industrie culturelle», forgé par Adorno et Horkheimer en 1947 pour désigner la standardisation et la réification croissantes d'intérêts et de formes de vie divisés, apparaît désormais dans les documents officiels des États et des organisations internationales dont les mécanismes de régulation concernent maintenant d'énormes capitaux et une importante main-d'œuvre à travers le monde, cela au nom du «développement culturel». Selon Marc Raboy, Ivan Bernier, Florian Sauvageau et Dave Atkinson, une telle situation crée une ambiguïté quant au rôle de l'État et à son devoir de protection de la sphère publique: Doit-il mettre l'accent sur la promotion économique des entreprises œuvrant dans la culture selon une logique industrielle,

---

<sup>5</sup> Les Suédois ont récemment réduit de 10 % le budget de leur système de radiodiffusion. Les Allemands cherchent à fusionner ARD et ZDF en un seul organisme public. En Espagne, RTE diffuse plus d'émissions états-uniennes que d'émissions espagnoles. La France a vendu à des intérêts privés l'un de ses trois réseaux publics. Toutes les subventions au système néo-zélandais ont été abolies. Le Mexique et Singapour ont vendu leur réseau public à des intérêts privés. Voir B. Roberts, «Public television is under siege everywhere», *The Globe and Mail*, 27 février 1995, p. A21.

ou faciliter l'accès et la participation des citoyens à la culture au moyen, entre autres, des industries culturelles selon une logique démocratique<sup>6</sup>?

L'effondrement ou la restructuration de la SRC s'inscrit dans ce contexte plus large qui se développe depuis les années quatre-vingt. La transmission par câble et par satellite a forcé la plupart des pays à s'engager dans un système mixte qui intègre la radiodiffusion privée. Grâce à des arguments massue, le libéralisme économique entend faire reculer les médias publics et accroître la présence des médias commerciaux de façon, prétend-on, à maximiser le choix des consommateurs, à maintenir des bas prix et à augmenter la qualité. Ce sont les intérêts du marché qui mènent les systèmes régulateurs vers un univers à multiples chaînes<sup>7</sup>. Les premiers résultats de ce virage vers la privatisation ne sont pas encourageants<sup>8</sup>. L'ironie de la situation est qu'avec l'ouverture aux impératifs du système privé de revenus publicitaires et de produits bon marché, les Européens sont maintenant confrontés, comme la CBC depuis son avènement, au même fouillis de produits états-unis et à leurs imitations<sup>9</sup>.

Un autre effet lourd de conséquence, selon Nicolas Graham, est que «le contrôle des moyens de production et de distribution culturels est de plus en plus concentré mondialement, et la création des significations s'opère de plus en plus loin des lieux de consommation et d'action<sup>10</sup>». À travers le monde, le déclin de la radiodiffusion publique correspond au déclin de l'espace public de la société. La réduction de cet espace

<sup>6</sup> M. Raboy et autres, *Développement culturel et mondialisation de l'économie: un enjeu démocratique*, Québec, IQRC, 1994, p. 58.

<sup>7</sup> Voir J. Keane, *The Media and Democracy*, Cambridge, Polity Press, 1991. Keane décrit ainsi ce mouvement (p. 53): «La compétition laisse aux consommateurs le choix de décider ce qu'ils veulent acheter [...]. Des médias orientés par le marché répondent tout autant aux très grands publics qu'aux petits, les libérant des bureaucrates de la télévision, de la radio et de la presse.»

<sup>8</sup> En Angleterre, on craint que la privatisation n'entraîne la réduction des services offerts par la BBC, une baisse générale de la qualité et une ghettoïsation des émissions culturelles. Le système italien, dont le modèle s'est répandu rapidement en Europe, a commencé sa cure d'amaigrissement dans les années soixante-dix. Le résultat: un accroissement dramatique de la concentration et l'explosion de ce qu'il faut bien appeler de la «camelote» (J. Keane, ouvr. cité, p. 64).

<sup>9</sup> En 1989, des quotas protégeant la production locale furent inclus dans la politique européenne appelée «Télévision sans frontières». Le Danemark et l'Angleterre (où logent plus de 60 stations, parmi les 160 stations européennes) s'opposent aux quotas, puisqu'ils ont déjà leurs propres règles internes. Par ailleurs, la France et l'Allemagne cherchent à imposer un système européen standardisé. En 1984, 90 % des films projetés en France étaient produits au pays; cette année, la proportion n'est plus que de 40 %. Voir *The Economist*, 18 mars 1995, p. 56.

<sup>10</sup> Dans M. Raboy et autres, ouvr. cité, p. 88 (en anglais originalement dans le texte).

approfondit le fossé entre la production des signes et leur réception, cela malgré l'expansion du réseau Internet et une éventuelle abolition des frontières. Il en résulte, paradoxalement, un plaidoyer pour l'autonomie, sinon pour la souveraineté culturelle et politique, enraciné dans la politique identitaire, comme nous allons le voir.

## 1 La culture et la politique de l'espace public: Taylor et Habermas

La deuxième partie du titre de cet article — «L'autonomie culturelle ou la mort!» — fait référence à ce que Charles Taylor appelle la «politique de reconnaissance». Taylor, qui puise à ce propos ses idées philosophiques fondamentales chez Hegel<sup>11</sup>, soutient que nous avons besoin des autres pour reconnaître ce que nous sommes, et souvent même ce que nous voulons. L'exigence de la reconnaissance politique d'une nation, parallèle en quelque sorte à la reconnaissance de l'identité individuelle et communautaire, a été au centre du projet de la modernité politique<sup>12</sup>. Nous pouvons dire que la résolution de la contradiction crée l'unité de la loi constitutionnelle pour la communauté, ou que l'unité de la loi nous oblige à poursuivre le débat politique. Sur un plan universel, il s'agit du débat entre les États-nations: «La légitimation première et absolue de l'État est d'être une puissance souveraine et indépendante “aux yeux des autres”, c'est-à-dire d'être reconnu par les autres<sup>13</sup>.»

Taylor apporte une nuance importante à l'idée de Hegel en ce qui concerne les implications politiques de celle-ci: «La non-reconnaissance ou la reconnaissance inadéquate peuvent causer du tort et constituer une forme d'oppression, en emprisonnant certains dans une manière d'être fautive, déformée et réduite<sup>14</sup>.» Considérons l'exemple du Canada et sa recherche d'autonomie face aux États-Unis. En réponse à la menace toujours présente que les États-Unis font peser sur l'existence d'un

<sup>11</sup> Pour ce dernier, la contradiction essentielle de la vie éthique (*Sittlichkeit*) tient à la reconnaissance que le moi cherche en l'autre. Tandis que je me cherche en l'autre, l'autre se cherche en moi. Ce sentiment éthique traverse la famille, la communauté, la société civile pour finalement se traduire dans le droit, une fois qu'il est intégré à la structure de l'État et à sa constitution. Avec l'État, la forme naturelle de la vie éthique disparaît: «Là, on est conscient de son unité en tant que loi; là, le contenu doit en être rationnel et je dois le connaître.» (Hegel, *Elements of the Philosophy of Right*, trad. de l'allemand par H. B. Nisbett, New York, Cambridge University Press, 1991.)

<sup>12</sup> L'argument de B. Singer (dans « État-nation: interrogation sur un trait d'union », *Société*, no 14, 1995, p. 105-118) voulant qu'à la longue la définition contractuelle ou territoriale de la nation tende à rejoindre la définition culturelle ou ethnique est important ici.

<sup>13</sup> Hegel, ouvr. cité, p.331.

<sup>14</sup> C. Taylor et autres, ouvr. cité, p. 411-442.

espace public canadien, voire d'une identité canadienne, invoquer l'argument des industries culturelles qui exigent «l'autonomie culturelle ou la mort» revient à demander la rationalisation d'un sentiment politique national en l'absence même d'un monde vécu commun, d'une culture commune. La société canadienne, divisée par la langue et par un développement géo-économique inégal, a encore été morcelée par la structure rationalisée de ses institutions culturelles, politiques et économiques. La société canadienne est une société fondée sur un compromis abstrait, une société moderne dont le moment de fondation est lui-même une disjonction entre système et monde vécu — une tentative de rationaliser pour ainsi dire les pressions créées par l'Acte d'Union de 1840<sup>15</sup>. Les deux cultures fondatrices (au sens de Fernand Dumont) seront représentées au sein d'institutions qui sont partagées avec d'autres mondes vécus. Si la rationalisation de ces mondes vécus en un langage organisationnel abstrait a permis la conservation du système social, ce fut seulement en hypothéquant lourdement l'autonomie des cultures (autochtone, métisse, québécoise, *westerner*, *maritimers*, acadienne, etc.) que le système prétend représenter.

«L'autonomie culturelle ou la mort!», phrase lancée par le Canada anglais face aux États-Unis, est un argument qui sert aussi au Québec face au fédéralisme canadien, quoique de façon bien différente. Selon Taylor, la Charte canadienne des droits et libertés a déclenché un libéralisme procédurier dont les effets en cascades répercutent l'argument d'autonomie dans les communautés autochtones, les groupes linguistiques reconnus par la Charte, les minorités ethnoculturelles et les minorités dites visibles, les groupes de femmes et dans tous les groupes qui cherchent d'une façon ou d'une autre à redessiner des frontières ou qui réclament une représentation plus équitable dans l'espace public<sup>16</sup>. Dans ce modèle de libéralisme individualiste, *une* définition de la «bonne société» n'est plus possible. La culture politique du Québec découle quant à elle d'un modèle plus communautaire où l'on cherche un équilibre entre droits collectifs et droits individuels<sup>17</sup>. Néanmoins, comme l'ont démontré les Commissions sur l'avenir du Québec, la même politique de reconnaissance presse le système québécois vers la rationalisation. C'est donc le choc de cultures, de visions et de personnes différentes qui continue à fournir les contextes de signification de la rationalisation. Des contextes qui, sous bien des rapports, échappent aux décisions que nous endossons réellement ou

<sup>15</sup> F. Dumont, *La genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 191.

<sup>16</sup> Voir C. Taylor et autres, ouvr. cité; et S. Schecter, *Zen and the Art of Post-Modern Canada*, Montréal, Robert Davies Publishing, 1993.

<sup>17</sup> C. Taylor et autres, ouvr. cité, p. 83.

même auxquelles nous souhaiterions nous plier à titre de citoyens d'un pays ou de l'autre.

La quête de reconnaissance passe ainsi souvent par un plaidoyer pour l'autonomie et une critique des structures d'exclusion propres à la société dominante. La culture historiquement opprimée demande réparation pour les injustices qui ont empêché l'expression authentique de ses récits, de ses images de soi, de sa langue et de ses coutumes dans l'espace public. C'est par le lien établi entre la quête de reconnaissance et l'identité que se modèle un espace où l'individu peut réaliser sa subjectivité dans toute sa profondeur. La quête de reconnaissance implique donc souvent un besoin de réparation. Les revendications identitaires sont en ce sens étrangement paradoxales, car elles s'appuient à la fois sur une politique d'influence et sur une politique d'inclusion: elles visent la défense d'intérêts particuliers, l'autonomie d'un monde vécu et une représentation équitable pour tous au sein du système social qui les colonise. Plus la culture articule son unité autour d'une différence essentielle qui lui serait propre («Le Québec au Québécois»), plus elle risque de devenir exclusive. Et plus la définition de cette unité est faible (multiculturalisme version canadienne), plus la culture est exposée à la colonisation par le système devant lequel elle a d'abord déposé ses prétentions à la différence.

La politique de reconnaissance que propose Taylor s'énonce en des termes culturalistes, à la fois comme une forme de résistance et comme une forme d'intégration<sup>18</sup>. Il est difficile de distinguer les demandes spécifiques des intérêts qu'elles expriment, ces intérêts ayant tous la même source: un besoin humain fondamental de reconnaissance. Il me semble que c'est justement cette prémisse qui légitime le projet souverainiste au Québec. Je ne suis pas en désaccord avec celle-ci, mais elle doit se défendre de l'accusation d'essentialisme et sa justification doit être établie éventuellement en des termes politique et juridique<sup>19</sup>.

Plutôt que de répondre à l'objection, je choisis de renchérir encore sur la difficulté en introduisant la théorie duelle de la société proposée

---

<sup>18</sup> Voir les critiques de J. Habermas, «Struggles for recognition in the democratic constitutional state», dans A. Gutmann (dir.), *Multiculturalism*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1994, p. 107-148; et Jean-Yvon Thériault, «L'individualisme démocratique et le projet souverainiste», *Sociologie et sociétés*, vol. 26, no 2, 1994, p. 19-32.

<sup>19</sup> C'est pourquoi, il me semble, Gilles Gagné a raison dans son article d'insister sur le «nouveau pacte politique fondé sur la reconnaissance des peuples du Québec» et de remplacer la référence «au peuple québécois» (le «nous») par les termes «les citoyens du Québec» (le «ils»). Voir «Un dieu qui sauve tout», dans *Société*, numéro hors série, été 1995, p. 22-23. Je remercie Louis Jacob qui a attiré mon attention sur ce point.

par Habermas, avec les concepts de système et de monde vécu. Mais fort heureusement, ces concepts d'Habermas peuvent nous aider à distinguer les intérêts et les demandes spécifiques, sans que soient rejetées certaines des intuitions fondamentales de Taylor sur les cultures politiques du Canada et du Québec. La «discussion» entre Habermas et Taylor sera traitée plus amplement plus loin.

Habermas considère que la rationalisation touche une pluralité de mondes vécus différents, et qu'en retour les mondes vécus sont représentés dans les domaines de plus en plus abstraits et relativement autonomes du droit, de la morale, de l'art, des médias<sup>20</sup>. Une organisation comme Radio-Canada se met en place lentement. Elle doit procéder avec beaucoup de précautions pour construire un discours public suffisamment abstrait qui permette au moins la possibilité qu'une variété de mondes vécus s'en inspirent et produisent leurs propres récits. Le conflit éclate lorsque des interprétations divergentes portent sur les mêmes symboles et les mêmes institutions. Par ailleurs, le médium régulateur<sup>21</sup> qu'est le marché, et autour duquel évoluent d'autres sous-systèmes, fait peser sur les entreprises de communication des exigences qui ne peuvent être ignorées.

On peut ainsi considérer la rationalisation d'organismes tels que Radio-Canada comme une réponse aux anticipations réelles et imaginaires d'acteurs venant de divers mondes vécus et en compétition pour des ressources limitées au sein d'un même système. La rationalisation du monde vécu est motivée en partie par le besoin de maintenir un espace public qui soit espace d'intercompréhension et zone tampon protégeant le monde vécu des dangers que font peser sur l'espace public les impératifs du système. La littérature sur Radio-Canada nous fournit un historique assez précis de ses tentatives pour répondre aux pressions de forces contradictoires. L'analyse qui suit porte sur l'attitude de l'entreprise au sein de l'univers des médias et sur l'argument de «l'autonomie culturelle ou la mort» que l'on fait valoir du point de vue du Canada et du point de vue du Québec. Le portrait qui s'en dégage est celui d'une disjonction des mondes vécus et des systèmes administratifs: d'un côté, on essaie de justifier la politique

---

<sup>20</sup> Le degré d'évolution systémique des sociétés se mesure, selon Habermas, à leur capacité d'autorégulation, tandis que «la dissociation de la culture, de la société et de la personnalité indique le degré de développement d'un monde vécu symboliquement structuré». C'est cette conjonction de la capacité accrue de régulation du système social et de la différenciation cognitive du monde vécu qui caractérise les sociétés modernes (Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, t. II: *Critique de la raison fonctionnaliste*, trad. de l'allemand par J.-L. Schlegel, Paris, Fayard, 1987, p. 167).

<sup>21</sup> Habermas reprend de Talcott Parsons l'idée que les systèmes économique et politique sont respectivement gouvernés par les médiums de la monnaie et du pouvoir.

canadienne en matière de communication, sur la base du slogan «l'autonomie culturelle ou la mort», de façon à créer un effet d'engagement mutuel propre à l'intercompréhension, dans une société pancanadienne régionalisée; de l'autre, le même slogan, «l'autonomie culturelle ou la mort» justifie la disjonction des systèmes fédéral et provincial, d'une part, et des mondes vécus des francophones des régions et de la métropole, d'autre part, de façon à maîtriser les médiums régulateurs qui orientent le développement des communications dans la société québécoise.

En résumé, considérons que les mondes vécus et les sous-systèmes se disjoignent lorsque les effets d'engagement mutuel (*Bindungseffekt*) ne sont plus produits de façon endogène, mais relèvent d'autres sphères dans le processus d'intercompréhension. Dans les sociétés modernes, la création de l'espace public repose sur une rationalisation accrue de mondes vécus conflictuels. L'unité de cet espace est en retour médiatisée par les médiums régulateurs que sont la monnaie et le pouvoir. Les politiques de reconnaissance et l'argument de l'autonomie de la culture inhérente au monde vécu augmentent la pression sur l'espace public qui doit absorber tout autant les forces de rationalisation du système que celles du monde vécu. C'est le cas au Canada et au Québec, où la création de l'espace public repose sur une rationalisation accrue des mondes vécus, un espace dont l'unité est médiatisée par les médiums qu'est la monnaie et le pouvoir dans l'orbite des États-Unis.

Dans les sections suivantes, j'examine les différentes stratégies de l'autonomie culturelle dans les politiques de radiodiffusion au Canada et au Québec. Si j'admets que la transformation du monde vécu dans le sous-système de régulation des médias de masse s'opère avec un certain succès, j'étudie aussi les échecs de la CBC-SRC qui tente de maintenir un équilibre entre ses produits culturels et la diversité croissante des mondes vécus qui constituent les sociétés canadienne et québécoise. Cet examen s'appuie sur une revue de la littérature traitant du rôle de la CBC et de la SRC dans l'univers des médias. Les principaux impératifs — qui ont conduit à l'opération de rationalisation qui a acculé la société Radio-Canada à la situation précaire dans laquelle elle se trouve actuellement — sont analysés par rapport: à l'histoire organisationnelle de cette institution, aux conflits entre le Canada anglais et le Canada français, à la manière dont les exigences du Québec sont accueillies, aux critiques des régions, de même que par rapport aux pressions incontournables exercées par le capital privé et les innovations techniques qui menacent dès maintenant sa survie, et donc, son avenir.

## 2 La CBC-SRC, un médium régulateur de la société canadienne

Procéder à un examen du développement historique de Radio-Canada, en la considérant comme un médium régulateur d'une vision intégrée de la société canadienne composée de parties diverses, n'est pas une mince affaire. À l'heure actuelle, il n'existe aucun ouvrage de synthèse qui ferait état de l'ensemble de la littérature sur le sujet. Il n'existe pas non plus d'analyses compréhensives complètes qui proposeraient une explication sociologique claire de l'histoire politique et organisationnelle de la CBC-SRC, fondée sur les études internes et les cotes d'écoute, les rapports annuels depuis 1936 et les représentations auprès du CRTC depuis 1969. Si, après un peu plus de soixante ans d'histoire, aucune étude sociologique complète sur Radio-Canada, l'approchant en tant que médium régulateur de la société canadienne, n'a été publiée, c'est en partie à cause de la complexité de l'objet étudié. Comme le dit Wayne Skene: «La CBC, c'est une multitude de pièces assemblées, des modules qui tirent et qui poussent de façon malaisée [...]. Elle a tellement de tâches différentes qu'elle résiste à toute définition univoque que recouvrirait le simple nom de "CBC". Ce serait comme dire que nous partageons tous la même image lorsque chacun pense à la notion de "voisinage"<sup>22</sup>.»

Les rapports des commissions royales d'enquête et les nombreuses études et recherches tentent de situer Radio-Canada dans le contexte global de la radiodiffusion selon trois axes: 1) ses rôles politiques et organisationnels; 2) son rôle dans la reproduction ou la légitimation de la «binationnalité», ou des «nations» canadiennes, et son incidence sur le changement social; 3) son importance plus générale sur le plan culturel ou sur le plan des savoirs<sup>23</sup>. Chacun de ces axes correspond à une approche spécialisée; je répète qu'il n'y a aucune étude de sociologie générale qui les comprendrait en un objet unifié. L'analyse qui suit s'attache aux deux premiers axes. Je remets à une étude ultérieure l'explication de l'ensemble des trois.

<sup>22</sup> W. Skene, ouvr. cité, p. 50.

<sup>23</sup> En ce qui a trait à ce troisième axe, je me bornerai ici à citer les études les plus récentes: l'étude de Barry Cooper sur les nouvelles à la CBC (*Sins of Omission: Shaping the News at CBC TV*, Toronto, University of Toronto Press, 1994); deux études sociologiques de Richard Erickson, Patricia Baranek et Janet Chan sur la présentation des nouvelles (*Representing Order: Crime Law and Justice in the News Media*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, et *Negotiating Control: A Study of News Sources*, Toronto, University of Toronto Press, 1989); et enfin l'ouvrage de R. Ewan sur la recherche de l'auditeur (*Channels of Influence: CBC Audience Research and the Canadian Public*, Toronto, University of Toronto Press, 1994).

Quelques-unes des études compréhensives les plus importantes portent sur l'histoire de la radiodiffusion et sur les politiques de radiodiffusion. Les ouvrages d'Austin Weir<sup>24</sup> et de Frank Peers<sup>25</sup> présentent des enquêtes minutieuses et bien documentées. Chacun situe l'histoire de Radio-Canada dans le contexte général de la radiodiffusion jusqu'au tout début de la deuxième moitié du XXe siècle. Les auteurs reconstruisent une histoire « fédéraliste » qui présente l'évolution de Radio-Canada comme une lutte à finir entre les intérêts provinciaux et les intérêts privés pour maintenir l'unité nationale. Les pressions sur la radiodiffusion publique commencent dès le début des années vingt, avec la proposition du Canadian Pacific Railroad de fournir à tous les capitaux nécessaires à un réseau national à condition que le gouvernement fédéral lui garantisse un monopole<sup>26</sup>. Les pressions systémiques exercées par le capital privé continuent de jouer dans le marché actuel. Dès le début, les mondes vécus francophones et anglophones demandèrent que soient séparés les deux réseaux<sup>27</sup>. Le projet indépendantiste au Québec exerce aussi des pressions pour obtenir le plein pouvoir en matière de communication. Les régions représentent une force centrifuge constante, tandis que les progrès techniques exigent une centralisation du pouvoir à Ottawa de même que dans les grands centres urbains du Canada, entre autres à Toronto et à Montréal.

Depuis la création de Radio-Canada, le langage administratif qu'on y emploie se réfère rarement aux provinces autrement que comme à des éléments d'une station régionale. Entre 1938 et 1958, la société déploie un réseau français et un réseau anglais, cinq stations régionales et un service international. Entre 1958 et 1968, sa structure organisationnelle est chapeautée par un directeur et un conseil d'établissement composé de 11 gouverneurs nommés par le gouvernement en place. Entre 1969 et 1994, la licence d'exploitation est définie par le CRTC, et le conseil d'établissement est remplacé par un conseil d'administration, dont les membres sont nommés par le premier ministre. Le conseil d'administration est chargé d'appliquer les directives politiques, à l'intérieur comme à l'extérieur, et de donner suite aux recommandations du gouvernement. Le directeur est seul responsable de la part du budget traditionnellement alloué au réseau anglais (60 %) et au réseau français (40 %). Les sommes sont ensuite réparties dans les différents services qui les utilisent selon leurs propres budgets prévisionnels pour

<sup>24</sup> A. Weir, *The Struggle for National Broadcasting in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1965.

<sup>25</sup> F. Peers, *The Politics of Canadian Broadcasting: 1920-1951*, Toronto, University of Toronto Press, 1969; et *The Public Eye: Television and the Politics of Canadian Broadcasting*, Toronto, University of Toronto Press, 1979.

<sup>26</sup> F. Peers, *The Politics of Canadian Broadcasting*, ouvr. cité, p. 59.

<sup>27</sup> A. Weir, ouvr. cité, p. 150.

l'exercice financier en cours. Un conseil composé des vice-présidents directeurs est responsable de la coordination du réseau pancanadien, des stations régionales, des chaînes parlementaires et des services destinés au Grand Nord. Chaque directeur de station se rapporte à un directeur régional chargé à la fois de la programmation et de l'ingénierie, qui agit de concert avec le conseil du réseau, lui-même responsable devant les vice-présidents nationaux et, par leur intermédiaire, devant le président.

La Loi sur la radiodiffusion précise les limites des modifications que peut subir Radio-Canada. Parmi les éléments importants de cette loi sur laquelle repose le mandat de la société, on trouve: 1) servir équitablement les deux groupes linguistiques par la diffusion d'émissions de qualité égale; 2) fournir une programmation régionale et nationale; 3) employer des artistes canadiens; depuis 1969, 4) contribuer à l'unité nationale; enfin, depuis 1991, 5) offrir des services aux «communautés culturelles» et rester «typiquement canadien<sup>28</sup>». Le succès historique de Radio-Canada est en partie lié à l'embauche de talents créateurs ou d'administrateurs issus des régions, ainsi qu'à l'implantation des innovations techniques, qui renforcent cependant le plus souvent les centres de Montréal et de Toronto. La régression des stations régionales à un système de sous-traitance est contraire aux intentions originelles de la politique de radiodiffusion et constitue une des causes principales de l'échec général de Radio-Canada en ce qui concerne les services aux différents mondes vécus définis dans son mandat<sup>29</sup>.

Bien que Radio-Canada eût à affronter dès sa fondation l'opposition de radiodiffuseurs privés et de certains gouvernements provinciaux, les études critiques portant sur Radio-Canada et sur le système canadien de radiodiffusion n'apparaissent que dans les années quatre-vingt. Dans la suite de l'ouvrage pionnier de Herbert Schiller<sup>30</sup>, qui décrit comment les médias de masse états-unis étendent leur

---

<sup>28</sup> Dans R. Lorimer et J. McNulty, *Mass Communications in Canada*, 2e éd., Toronto, McClelland and Stewart, 1991, p. 170; et M. Raboy, *Les médias québécois: Presse, radio, télévision, câblodistribution*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1992, p. 143-144.

<sup>29</sup> G. Woodcock, *The Meeting of Time and Space: Regionalism in Canadian Literature*, Edmonton, New West Institute for Western Canadian Studies, 1981; M. Raboy, *Missed Opportunities: The Story of Canada's Broadcasting Policy*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's Press, 1990; W. Skene, ouvr. cité.

<sup>30</sup> H. I. Schiller, *Mass Communications and American Empire*, Oxford, Oxford University Press, 1969; également, *Communication and Cultural Domination*, White Plains, International Art and Sciences Press, 1976.

influence sur le monde entier, Dallas Smythe<sup>31</sup> et Herschel Hardin<sup>32</sup> lancent une vive polémique autour de l'impérialisme culturel états-unien dans le champ des communications canadiennes. Smythe prétend, en considérant les systèmes européens alors largement de propriété publique, que la radiodiffusion et les télécommunications devraient appartenir exclusivement au domaine public. «Lors de son apparition, la radiodiffusion fut conçue par tous les pays, à l'exception des États-Unis et du Canada, comme requérant le contrôle et l'administration de l'État, d'une façon parallèle, en un sens, au système d'éducation<sup>33</sup>.» En d'autres termes, c'est l'État qui doit posséder, exploiter et réglementer entièrement la radiodiffusion. La charge polémique de Smythe contre les systèmes canadien et états-unien ne prévoyait pas la récente vague mondiale de déréglementation en matière de communication<sup>34</sup>.

Herschel Hardin soutient que la télévision publique canadienne a été soldée au profit des intérêts privés de l'industrie du câble (de connivence avec les monopoles états-uniens) pendant les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Il fait état de décisions du CRTC qui indiquent comment l'organisme a favorisé certains câblodistributeurs privés aux dépens de la radiodiffusion publique dans les provinces. Il critique la tendance du CRTC à favoriser la radiodiffusion privée depuis ses débuts à titre d'organisme réglementant les licences d'exploitation dans le domaine de la télévision et des communications. Il avance les preuves d'une relation très étroite entre les commissaires du CRTC, les auteurs des rapports et des recommandations qui proviennent des commissions et les partis politiques fédéraux. L'analyse de Hardin poursuit la critique de Weir et de Peers, qui avaient examiné l'infrastructure de la radiodiffusion dont Radio-Canada était maître, et qui passa au secteur privé.

En 1936, Radio-Canada possédait plus des trois quarts de la capacité totale de radiodiffusion. Vingt ans plus tard, 75 % de la radiodiffusion relève de diffuseurs privés<sup>35</sup>. Ce renversement a en fait été orchestré par les gestionnaires politiques qui, en 1944, avancèrent l'idée d'un réseau pancanadien (ancêtre de CTV) comme moyen en vue d'endiguer le déplacement de l'auditoire vers la radio états-unienne. Dès le départ, les coûts de production, de maintien et de développement de l'infra-

<sup>31</sup> D. Smythe, *Dependency Road: Communications, Capitalism, Consciousness and Canada*, N. J., Ablex, 1981.

<sup>32</sup> H. Hardin, *Closed Circuits: The Sellout of Canadian Television*, Vancouver, Douglas and McIntyre, 1985.

<sup>33</sup> D. Smythe, ouvr. cité, p.159.

<sup>34</sup> J. Keane, ouvr. cité; et M. Raboy et autres, ouvr. cité.

<sup>35</sup> G. Maistre, «L'influence de la radio et de la télévision américaines au Canada français», *Recherches sociographiques*, vol. 12, no 1, 1971, p. 66.

structure technique dépassèrent les revenus réels de Radio-Canada. Pendant ses vingt premières années d'existence, Radio-Canada joua un rôle de direction dans le développement de la radiodiffusion, mais les importations sans cesse grandissantes d'émissions états-uniennes, une hausse spectaculaire des profits tirés de la publicité, de nouvelles restrictions budgétaires et l'agressivité montante du capital privé face à la radiodiffusion publique, spécialement par le biais des journaux, furent des facteurs qui contribuèrent à miner son rôle premier d'institution de régulation<sup>36</sup>.

Plusieurs des critiques du système de radiodiffusion comme elle a cours au Canada anglais clament que le système canadien n'a jamais eu la chance de faire ses preuves, ou qu'il a été tout bonnement abandonné en chemin. Les arguments les plus fréquemment invoqués rappellent ceux du rapport Aird de 1929 et les positions défendues par la Canadian Radio League, présidée par Graham Spry et Alan Plaunt. Mais même si le gouvernement avait suivi le plan original, il n'est pas du tout certain que cela aurait épargné à la radiodiffusion canadienne les crises successives provoquées par les médiums régulateurs que sont l'administration, la monnaie et le pouvoir au sein de l'ensemble nord-américain. Le fait est que le système original auquel se réfère la critique est en contradiction avec les intérêts d'un État fédéral centralisateur. Il est vrai que le conflit entre les intérêts régionaux et les exigences économiques d'un système national aurait pu être mieux arbitré si les représentants régionaux avaient été désignés comme le proposait la commission Aird. Mais la centralisation du poids décisionnel à Ottawa, Toronto et Montréal témoigne de la *Realpolitik* du système fédéral. Il n'est pas du tout certain que la rationalisation plus poussée du système, par la nomination de «directeurs régionaux» au niveau intermédiaire du réseau, résoudra un problème qui est ancré dans la structure politique et économique du Canada.

Nombre de biographies, d'autobiographies et de mémoires rédigés par le personnel de Radio-Canada, parfois de père en fils et en fille, ont paru sans (presque) jamais expliquer les contradictions structurelles de l'organisation. Les condamnations publiques de Radio-Canada par des employés passent habituellement inaperçues, étant donné la culture d'entreprise pancanadienne entretenue par les médias. À ce chapitre, l'ouvrage déjà mentionné de Wayne Skene constitue une remarquable exception. Pour la première fois, un «initié» cherche à expliquer l'histoire du réseau anglais de télévision et l'échec structurel du développement régional du système de radiodiffusion. Nolton Nash<sup>37</sup>,

<sup>36</sup> F. Peers, *The Politics of Canadian Broadcasting*, ouvr. cité, p. 400-407.

<sup>37</sup> N. Nash, *The Microphone Wars: A History of Triumph and Betrayal at the CBC*, Toronto, McLelland and Stewart, 1994.

ancien homologue de Bernard Derome à la CBC, a lui aussi rompu le silence pour critiquer ouvertement et publiquement l'organisation. Mais c'est Skene qui, le premier, a montré que la situation actuelle du réseau anglais de télévision correspondait à une crise de gestion. Il s'emploie à montrer comment les restrictions budgétaires ont été officiellement appliquées dans l'ensemble du réseau. Skene dénonce la tendance centralisatrice de l'organisation en signalant son attitude envers les régions sur lesquelles elle fait lourdement pression en vue de réduire les dépenses, alors que le centre est relativement peu touché. Sauver Ottawa, Montréal et Toronto ne fait pas partie d'un plan d'ensemble, mais résulte d'une logique de gestion qui a mis soixante ans à s'imposer. Skene la caractérise ainsi: «Je commençai à comprendre que le processus prenait forme au fur et à mesure. Il s'agissait d'un jeu de bureaucrates et de chiffres, et non pas de radiodiffusion publique<sup>38</sup>.» L'auteur rapporte une foule de petits faits incongrus et accablants qui témoignent de l'injustice envers les cultures régionales, du gaspillage, des bévues des gestionnaires, de la trahison des administrateurs. En dépit de cette sévère condamnation, le cœur de l'ouvrage reste une sorte de chant funèbre, «ce qu'aurait pu être» Radio-Canada; mais l'auteur ne propose pas de mesures pour la reconstruire et l'adapter rationnellement aux mondes vécus qu'elle devrait servir.

Skene fait porter une partie du blâme sur les commissions fédérales, qui continuent à réclamer des engagements fermes en faveur de la radiodiffusion publique, mais qui en réalité démantèlent Radio-Canada et lui retirent ses moyens. Le rapport de la commission Applebaum-Hébert<sup>39</sup> proposait la privatisation de l'infrastructure du côté de la production de dramatiques à la télévision et la fermeture de stations régionales pour renforcer les réseaux nationaux; le rapport créait ainsi un précédent qui sera imité dans les politiques de 1990 avec la liquidation des régions. La radio régionale de Radio-Canada continue de recevoir des fonds proportionnellement plus importants que ceux qui sont alloués au réseau national. Pour la télévision anglaise, c'est l'inverse. Comme le fait remarquer Skene, la tendance centralisatrice de l'organisation est un héritage historique. Cela va au-delà des personnes. Encore une fois, les compressions budgétaires de 1990 eurent pour conséquence la fermeture de 11 stations de télévision régionales et laissèrent quasiment intactes celles d'Ottawa, de Toronto et de Montréal. Étant donné que les compressions actuelles équivalent à plus du double de celles de 1990, l'existence de Radio-Canada à titre d'institution fédérale est remise en question. Faut-il poursuivre avec des services dramatiquement réduits ou fermer et redistribuer les avoirs aux

<sup>38</sup> W. Skene, *ouvr. cité*, p. 3.

<sup>39</sup> L. Applebaum et J. Hébert, *Report of the Federal Policy Review Committee*, Ottawa, ministère des Communications, 1982.

provinces? En d'autres termes, le système fédéral est-il à ce point épuisé financièrement que toute législation devrait disparaître du domaine de la radiodiffusion? Les modifications apportées en 1958, 1968 et 1991 à la Loi sur la radiodiffusion sont autant de marques laissées par les mécanismes régulateurs du pouvoir politico-économique: elles révèlent le retrait des pouvoirs de régulation de Radio-Canada et les abus répétés qu'elle a dû subir dans le débat sur l'unité nationale. D'une part, comme nous l'avons vu, l'équilibre entre le système privé et le système public devenait de plus en plus instable. D'autre part, même dans les périodes fastes, le réseau canadien anglais ne parvenait pas à garder un auditoire significatif, bien qu'il ait toujours prétendu toucher 80 % du nombre total des spectateurs occasionnels.

La crise du réseau anglais de télévision est bien connue, mais la situation de la radio a aussi changé dramatiquement entre 1964 et 1974. L'auditoire de l'ensemble des émissions radiophoniques a chuté de 20 %. Au début des années soixante-dix, Radio-Canada avait consacré des fonds à la restructuration de la programmation et au rajeunissement des réseaux AM et FM. Les pressions pour accroître les revenus en publicité commerciale furent repoussées, et la radio publique abandonna toute forme de publicité en 1974. Depuis ce virage touchant la politique de programmation, la plus grande part du budget de Radio-Canada pour la radio est allouée aux émissions d'information et d'affaires publiques<sup>40</sup>. À l'opposé des tendances observées du côté de la télévision, la radio consacre la majeure partie de son budget à la programmation régionale (74 millions) plutôt qu'à la programmation nationale (64,8 millions<sup>41</sup>). La radio produit jusqu'à sept heures de programmation par jour dans chaque région. À l'échelle locale, à l'exception de la station de Regina, il n'y a à peu près aucune émission dramatique pour la radio; 80 % de la programmation consiste en musique, en nouvelles et en questions d'intérêt public. Les récentes audiences du CRTC en vue du renouvellement de sa licence louent le succès de la radio de Radio-Canada et en font un exemple pour le développement à venir de la télévision.

Il ressort d'un examen plus attentif de la situation de la radio que le réseau français et le réseau anglais traversent eux aussi une crise, engendrée par la fragmentation de l'auditoire et l'essoufflement de la politique de programmation des années soixante-dix. En 1991, un document interne intitulé *Creative Renewal* vante les mérites de formules plus commerciales afin que le réseau attire un plus large auditoire aux heures de grande écoute. On propose que les émissions de

<sup>40</sup> F. Savaugeau et G. Caplan, *Rapport du groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1986, p. 301.

<sup>41</sup> C. Harris, «Cost of making waves», *The Globe and Mail*, 26 mars 1994, p. C1.

prestige, du domaine national, soit transmises sur le réseau FM plutôt que sur le réseau AM, et qu'elles abandonnent plus ou moins leur contenu «intellectuel» (la musique classique<sup>42</sup>). Ces propositions n'ont été vraiment appliquées que dans quelques cas. Un changement notable touche le réseau FM de la SRC et est le sujet de débats publics en 1994-1995: le réseau annonce une réorientation de sa politique de programmation, voulant s'attacher davantage au «culturel» et, par conséquent, accordera significativement moins de temps à la discussion critique et à un répertoire musical classique ou contemporain exigeant<sup>43</sup>. L'incapacité de la SRC à obtenir un consensus parmi ses composantes traditionnelles est un signe supplémentaire du difficile processus de réinvention auquel devra se soumettre la radio dans les années à venir.

### 3 La radiodiffusion et la question nationale, selon Raboy et Collins

Les condamnations et les regrets reviennent fréquemment dans la littérature critique sur le système de radiodiffusion, mais l'argument plus profond de «l'autonomie culturelle ou la mort» sous-tend toujours l'analyse et l'empêche de remettre en question le système social dont Radio-Canada est le serviteur. Deux chercheurs en communication, Marc Raboy, de l'Université de Montréal, et Richard Collins, d'Australie, inspirent Skene dans son analyse de Radio-Canada. Ils offrent quelques-unes des idées les plus pénétrantes sur le rôle de Radio-Canada dans le système de radiodiffusion depuis Weir et Peers. Leur travail est important en ce qu'il découle d'un point de vue extérieur à la SRC. L'étude de Raboy<sup>44</sup>, fondée sur une lecture attentive des sources documentaires, est la première en langue anglaise qui propose une analyse globale des différences entre le Québec et le Canada. Se situant dans une perspective nouvelle, Raboy fait état de la situation d'abord décrite par Weir et Peers et montre comment les intérêts du Québec et du Canada français furent politiquement manipulés dans les moments de décisions clés qui engagèrent le développement de Radio-Canada. Il examine le difficile équilibre politique des premières négociations: la séparation des deux réseaux, le sous-financement dramatique de l'infrastructure du réseau français, les tentatives répétées d'ingérence de la part des partis politiques fédéraux qui cherchaient à disperser les forces nationalistes du Québec, la crise de

<sup>42</sup> H. K. Kirchoff, «Adrift on the airwaves», *The Globe and Mail*, 10 décembre 1991, p. A1.

<sup>43</sup> *La crise de la radio culturelle: éléments pour l'analyse des transformations de la programmation du réseau FM de Radio-Canada*, Montréal, Comité de défense de la radio culturelle, mars 1995.

<sup>44</sup> M. Raboy, *Missed Opportunities*, ouvr. cité.

la conscription et le refus d'accorder du temps d'antenne aux opposants, puis le rôle privilégié du Parti libéral du Canada dans le financement de Radio-Canada pendant la période référendaire de 1980, de même que la diminution progressive des subventions entre 1984 et 1991, sous le régime conservateur.

Collins offre quant à lui une vision originale des nationalismes québécois et canadien-anglais que Raboy pour sa part synthétise avec précaution dans un examen historique exhaustif. Bien que Raboy — et comme l'indique le titre de son ouvrage, *Missed Opportunities* —, articule son étude autour du regret exprimé par Spry par rapport à «ce qui aurait dû être fait» pour créer un service plus près des communautés et mieux contribuer au déploiement d'une sphère publique canadienne, Collins est bien plus conscient que même un système fédéral plus souple et asymétrique ne résoudrait pas nécessairement les aspirations souverainistes du Québec. Collins se penche sur les nationalismes canadien-anglais et québécois, mais, ironiquement, affirme que «les symboles communs du Canada anglais et du Canada français sont ceux qui sont partagés aussi avec les États-Unis: des films américains, de la télévision et de la musique américaines<sup>45</sup>». Il souligne que le succès relatif de Radio-Canada et des industries culturelles canadiennes comparativement à d'autres pays occidentaux serait attribuable en grande partie à l'absence d'un «sentiment national» fort. Le Canada existe grâce à des liens politiques et non grâce à des liens culturels. Selon lui, une définition politique du système social est mieux adaptée à la modernité qu'une définition culturelle, puisque la nation en tant que référent essentiel de la vie est dépassée: «L'institution de l'État-nation, à travers laquelle les collectivités nationales ont défini leur unité et poursuivi leurs intérêts, est de plus en plus une unité exclusivement politique<sup>46</sup>.»

Collins tire ses conclusions des travaux de chercheurs réputés dans le domaine de l'histoire et de la sociologie du nationalisme (notamment Eric Hobsbawm, Benedict Anderson, Ernst Gellner et Anthony Smith). Il est clair pour lui que la vaste majorité des groupes nationaux ne bénéficient pas de la protection d'un État souverain qui leur serait propre. Mais cela ne signifie pas nécessairement que l'État-nation n'est plus une institution dans laquelle les mondes vécus continueraient de se définir. En fait, les événements mondiaux depuis 1990 semblent plutôt indiquer que les collectivités nationales ne sont pas du tout en train de disparaître pour faire place à des fédérations éclairées. La quinzaine, et plus, de républiques qui se sont détachées de l'ancienne Union

---

<sup>45</sup> R. Collins, *Culture Communications and National Identity: The Case of Canadian Television*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, p. 35.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 5.

soviétique, le destin de la Yougoslavie, les nouveaux États tchèque et slovaque invitent à reconsidérer les conclusions de Collins de même que leur pertinence dans le cas du Canada<sup>47</sup>.

Collins et Raboy endossent la critique de l'impérialisme des médias et remettent en question la globalisation et la colonisation systémiques des mondes vécus à partir du centre impérial que sont les États-Unis. Tous deux tendent à considérer les nationalismes québécois et canadien comme les protagonistes d'un débat interne dont le but ultime est de contrer la menace extérieure que représente l'impérialisme américain. Le même argument de «l'autonomie culturelle ou la mort» sous-tend la critique dévastatrice de Skene. Ces études poursuivent, en ce sens, la critique historique du système fédéral de radiodiffusion entreprise par Weir, Peers, Smythe et Hardin. En centrant leur analyse du développement des politiques et de la programmation sur la question devenue classique de Spry — «*The State or the States?*» —, les chercheurs ignorent pour ainsi dire les différences majeures entre les deux nationalismes et entre les mondes vécus régionaux, bien que reconnus respectueusement par chacun, différences qui ne signifient pour eux que des contradictions secondaires.

Le concept duel de société proposé par Habermas nous met en garde contre la surestimation des impératifs économiques ou politiques du système et contre les lamentations unilatérales à propos de mondes vécus d'ores et déjà rationalisés ou inexistantes, à l'échelle pancanadienne. En ce sens, les intérêts en jeu dans le débat qui oppose le nationalisme canadien et le nationalisme québécois ne sont pas clairement désignés dans les études mentionnées plus haut. Avant de conclure, je procéderai à une revue de la littérature du point de vue québécois, de manière à montrer combien les deux types de discours se sont éloignés l'un de l'autre.

#### 4 L'institution de l'identité au Québec

Une question vient d'emblée à l'esprit à la suite d'un examen des politiques de communication au Canada du point de vue québécois: Ces politiques ont-elles bien servi les intérêts du Québec contre l'américanisation de la programmation? La culture américaine menace-t-elle de déteindre sur l'identité des Québécois autant qu'elle l'a fait sur celle des Canadiens anglais? Dans son histoire des origines distinctes de la radiodiffusion au Québec, Michel Fillion<sup>48</sup> note que les Québécois

<sup>47</sup> P. Resnick, *Thinking English Canada*, Toronto, Stoddart Publishing, 1994, p. 9.

<sup>48</sup> M. Fillion, *Radiodiffusion et société distincte au Québec: des origines de la radio jusqu'à la Révolution tranquille*, Montréal, Méridien, 1994.

ont eu accès aux émissions de radio et de télévision américaines dès les débuts de la programmation locale. Les Québécois sont toutefois demeurés fidèles à cette dernière, ce qui n'a pas été le cas des Canadiens anglais<sup>49</sup>. Fillion fait aussi remarquer que les conclusions du rapport de neuf pages de la commission Aird et de la Canadian Radio League de Spry et Plaunt ne sont pas tirées d'une vaste consultation populaire. Ces groupes se sont alliés avec des membres de l'élite politique et religieuse qui partageaient leur vision fédéraliste. Dès la fondation de Radio-Canada, les intérêts du Québec ont été subordonnés au concept d'unité nationale. En 1932, les provinces ont perdu leur bataille juridique pour la pleine autorité sur les communications. «À partir de cette date, écrivent Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, le gouvernement fédéral exerce un *contrôle absolu* sur la radiodiffusion et, dans la loi de 1936, il ne sera fait allusion aux provinces qu'en terme de principales divisions géographiques<sup>50</sup>.»

La séparation en deux réseaux, l'un français et l'autre anglais, se produit en 1938, et les circonstances qui ont mené à cette division dans la sphère publique canadienne révèlent combien elle était nécessaire. Mais la même idéologie pancanadienne refait occasionnellement surface pour promouvoir un système linguistiquement intégré. Par exemple, un commissaire du CRTC demandait récemment que Radio-Canada envisage de produire une version combinée du bulletin de nouvelles anglais et français, dans le but d'économiser de l'argent. Pendant la campagne référendaire sur l'entente de Charlottetown, on tenta de fondre en une seule émission deux tribunes téléphoniques nationales — *Le midi quinze* et *Cross Canada Check-Up*; les voix étaient doublées, ce qui laissait de longues pauses entre les réponses, et certaines voix masculines étaient rendues par des voix féminines, créant ainsi une sorte de cacophonie linguistique-sexuelle. L'idée dérivait directement des anciennes propositions qui voulaient voir les deux réseaux fondus en un seul. La séparation des réseaux faisait suite à l'un des plus formidables exemples d'échec en matière de bilinguisme pancanadien après qu'on eut commencé, en 1933, à diffuser une heure de programmation française par jour<sup>51</sup>. La réaction négative du Canada anglais fut massive et immédiate, jusqu'à devenir un des points de

---

<sup>49</sup> R. De la Garde, «Y a-t-il un public dans la salle?» dans M. Beauchamp (dir.), *Communication publique et société: repères pour la réflexion et l'action*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 1991, p. 245-284.

<sup>50</sup> J.-G. Lacroix et B. Lévesque, «L'unification et la fragmentation des appareils idéologiques au Canada et au Québec: le cas de la radio-télévision», *Cahiers du socialisme*, no 5, 1980, p. 117.

<sup>51</sup> A. Weir, ouvr. cité, p. 150.

discordes qui mena à la division<sup>52</sup>. Jamais depuis il n'y a eu de consensus pour unifier les réseaux anglais et français.

Le débat sur l'autonomie du Québec en matière de communication dure depuis longtemps. On ne peut pas dire que le gouvernement canadien ait bien servi les intérêts du Québec dans ce dossier. Au tout début, le signal de Radio-Canada était sous-exploité au Québec par rapport aux autres provinces. Elzéar Lavoie fait remarquer qu'en 1931 trois fois plus de foyers ontariens possédaient un poste récepteur de radio comparativement aux foyers québécois<sup>53</sup>. Pour les Québécois plus que pour tous les autres Canadiens, la radio a été une expérience culturelle collective. Au début des années quarante, les francophones hors Québec devaient se contenter de moins de trois heures de programmation française par semaine au réseau anglais, sur les 115 heures de diffusion au réseau anglais. Durant cette même période, les anglophones de Montréal étaient fort bien servis par un bureau régional de Radio-Canada. Les provinces des Prairies se sont associées en 1942 pour lancer un réseau privé, baptisé Radio-Ouest française, affilié à Radio-Canada. Les Maritimes et la Colombie-Britannique n'ont pas eu accès à la radio française avant 1956<sup>54</sup>. Il faudra attendre 1952 pour qu'un premier signal radio de langue française soit diffusé en Ontario. La télévision française de Radio-Canada ne s'y installera qu'en 1958. En 1964, Ottawa et Toronto accueilleront une station radiophonique francophone affiliée à la société Radio-Canada: CBOF à Ottawa et CJBC à Toronto<sup>55</sup>.

Au cours des années soixante, l'argument «l'autonomie culturelle ou la mort» au Québec s'est nettement renouvelé, se plaçant à l'avant-scène du mouvement de «rattrapage» pour éventuellement exercer une pression sur l'ensemble du système politique canadien<sup>56</sup>. Les vieilles querelles qui avaient jusque-là été circonscrites à quelques comités et aux banquettes arrière du Parlement ont commencé à dégénérer en des crises constitutionnelles qui, de Victoria à Charlottetown, ne nous ont plus quittés. Pour Alain Laramée, la volonté du Québec de redevenir maître du développement de son identité par l'intermédiaire des médias est au cœur du conflit avec Ottawa en matière de radiodiffusion. En fait, les nationalistes veulent le plein pouvoir sur toutes les politiques de

<sup>52</sup> M. Raboy, *Missed Opportunities*, ouvr. cité, p. 52.

<sup>53</sup> E. Lavoie, «L'évolution de la radio au Canada français avant 1940», *Recherches sociographiques*, vol. 12, no 1, 1971, p. 25.

<sup>54</sup> R. Fowler, *Report of the Committee on Broadcasting*, Ottawa, Queens Printer, p. 237-246; et F. Peers, *The Politics of Canadian Broadcasting*, ouvr. cité, p. 248-253.

<sup>55</sup> S. Larose et G. Nielsen, «Média et altérité: l'espace public et l'Ontario français virtuel», dans *Recherches sur l'Ontario français*, Hearst, Nordir, à paraître.

<sup>56</sup> M. Rioux, *La question du Québec*, Montréal, HMH, 1987, p. 91.

communication. Au cours des dernières décennies, trois pommes de discorde ont sans cesse alimenté le débat: 1) le Québec veut obtenir les pleins pouvoirs de réglementation; 2) le Québec s'oppose au principe fédéral selon lequel la culture canadienne doit être transmise au plus grand nombre de citoyens possible. Le gouvernement du Québec veut plutôt adopter une politique qui lui permettrait de faire connaître ses politiques et ses programmes à son auditoire francophone; 3) le Québec demande que l'on finance sa télévision éducative plutôt que d'investir dans une politique culturelle unifiée pour tout le Canada<sup>57</sup>.

Les souverainistes disent entre autres choses vouloir contrôler le processus de décision en matière de communication pour éviter que les auditeurs et les téléspectateurs québécois ne subissent le même sort que leurs concitoyens canadiens-anglais. Toutefois, que l'auditoire soit nombreux ne veut pas nécessairement dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes de la radiodiffusion au Québec. Selon Jean-Guy Lacroix, le nombre de stations de radio a doublé au Québec entre 1961 et 1988 (100 stations de radio, huit stations de Radio-Canada, 26 chaînes communautaires, 66 stations privées), et pourtant le pourcentage de contenu français n'a cessé de décroître<sup>58</sup>, et cela même si des quotas de musique et chansons francophones ont été imposés au cours des vingt-cinq dernières années. Entre 1988 et 1993, les revenus en publicité dans le secteur privé ont chuté de 33 %. La rationalisation économique a entraîné la fermeture de six stations privées à l'automne 1994 et le congédiement de plus de 20 journalistes<sup>59</sup>. Il faut préciser que les quotas du CRTC n'ont jamais été appliqués de manière stricte, ce qui a permis aux produits culturels de langue anglaise de se tailler une place disproportionnée sur le territoire linguistique québécois. Ce ne sont donc pas les produits culturels états-uniens qui menacent les intérêts du Québec, mais plutôt les politiques fédérales déficientes et le laxisme d'Ottawa.

Vers la fin des années soixante-dix, les téléspectateurs québécois ont commencé à syntoniser en plus grand nombre les chaînes américaines alors nouvellement accessibles grâce à la câblodistribution. Sous la supervision du CRTC, la donne dans l'industrie de la télévision privée au Québec s'est mise à changer. Deux nouvelles chaînes privées (Télé-Métropole en 1971 et Quatre-Saisons en 1986) ont été mises sur pied par des administrateurs et des réalisateurs qui avaient déjà été à l'emploi

<sup>57</sup> A. Laramée, «Le dossier des communications au Québec: historique des relations entre Québec et Ottawa», dans A. Laramée (dir.), *Les communications au Québec*, Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1993, p. 24.

<sup>58</sup> J.-G. Lacroix, «La radio au Québec: un média en crise qui trahit son mandat social», dans A. Laramée (dir.), ouvr. cité, p. 57.

<sup>59</sup> P. Des Rivières, «Krash dans la radio AM», *Le Devoir*, 2 octobre 1994, p. A1.

de Radio-Canada<sup>60</sup>. Gaëtan Tremblay et Jean-Guy Lacroix estiment que l'apparition de ces nouvelles chaînes fournit la clé des changements économiques observés dans l'industrie durant cette période. Elles ont réussi à freiner la montée des cotes d'écoute des chaînes américaines. Leur arrivée a aussi intensifié la concurrence dans le domaine des revenus publicitaires. Les données des deux auteurs indiquent que, entre 1982 et 1989, les quatre chaînes de télévision de langue française ont fait des gains nets en revenus de publicité<sup>61</sup>. Avant 1980, la publicité fournissait moins de 25 % du financement de la télévision de Radio-Canada. Les compressions budgétaires des années quatre-vingt ont amené Radio-Canada à gonfler la part de ses revenus de publicité. Ceux-ci ont même atteint 30 % certaines années. Pour leur part, les diffuseurs privés ont toujours été entièrement dépendants des revenus de publicité. Quant à Radio-Québec, elle tirait en 1989 seulement 2 % de ses revenus de la publicité.

Coincées par les compressions budgétaires, les chaînes publiques doivent maintenant concurrencer directement les chaînes privées pour l'obtention des contrats de publicité. Selon Tremblay et Lacroix, la privatisation accrue dans l'industrie télévisuelle québécoise a les effets suivants sur l'univers médiatique: 1) elle introduit la logique du divertissement dans les politiques éditoriales et dans la politique de programmation des diffuseurs publics; 2) elle affaiblit les diffuseurs publics (Radio-Québec et Radio-Canada); 3) elle transforme l'État en rampe de lancement de l'industrie privée au détriment de son rôle de soutien au diffuseur public<sup>62</sup>.

La SRC et les diffuseurs privés québécois produisent des séries dramatiques destinées tant à leur auditoire local qu'aux marchés étrangers. Ils se démarquent à cet égard de CTV et de CBC. Toutefois, la qualité de la programmation destinée aux francophones des diverses régions du Québec et aux communautés francophones hors Québec reste problématique. Les dramatiques québécoises sont presque exclusivement réalisées à Montréal. Cette concentration de la production renvoie aux régions une vision détachée de leur réalité, situation qu'elles ne cessent de dénoncer. L'action des téléromans produits à Montréal est à l'occasion campée en Abitibi ou en Estrie, mais dans les quarante ans d'histoire de télévision française, on n'en a jamais vu se dérouler en Ontario ou au Nouveau-Brunswick.

<sup>60</sup> *L'Actualité*, numéro spécial: «À quoi sert Radio-Canada?», juin 1989.

<sup>61</sup> G. Tremblay et J.-G. Lacroix, en collaboration avec M. Ménard et M.-J. Régnier, *Télévision deuxième dynastie*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1991, p. 25.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 8.

En 1990, la SRC n'a pas eu, comme la CBC, à fermer des salles de nouvelles dans les régions du Québec puisqu'elle n'en possédait pas! Et elle n'en a toujours pas aujourd'hui, même si la SRC a récemment embauché des journalistes pour diffuser les nouvelles de régions comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Gaspésie. Réal Casavant déplore qu'après plus de quarante ans de télévision la SRC n'ait jamais eu de salles de nouvelles en Mauricie, dans les Cantons-de-l'Est ou en Abitibi-Témiscamingue. D'un autre côté, la SRC dispose de studios bien équipés à Toronto, à Sudbury, à Windsor, à Ottawa et même à Vancouver. Les services français de Radio-Canada comptent 13 stations de télévision sur l'ensemble du territoire canadien. CBVT, à Québec, est le seul centre de production québécois de la SRC à l'extérieur de Montréal.

### **Conclusion: plaidoyer pour un Radio-Québec Global**

Si on analyse l'histoire des relations entre Ottawa et Québec en matière de communication du point de vue souverainiste, il est facile de comprendre pourquoi, depuis 1929, le Québec se bat contre la compétence fédérale en matière de diffusion. C'est aussi en 1929 que le Québec a adopté sa première loi provinciale sur la diffusion. Trois ans plus tard, soit en 1932, le gouvernement fédéral obtenait la responsabilité de toute la législation des communications, conséquemment à une décision de la Cour suprême<sup>63</sup>. Le gouvernement du Québec devait plus tard boycotter les travaux de la commission Massey-Lévesque (1949-1951) et ceux de deux commissions Fowler (1955-1957 et 1964-1965). En 1977, un jugement de la Cour suprême confirmait que le gouvernement du Québec n'avait aucune autorité en matière de câblodistribution. Un autre jugement, rendu en 1993, a conclu que la Commission québécoise sur les télécommunications devait régler l'industrie des interurbains en passant par le CRTC. Cette décision prive le gouvernement du Québec de l'autorité nécessaire pour exercer une surveillance sur le développement de l'autoroute électronique<sup>64</sup>.

Les souverainistes québécois placent maintenant la lutte pour la pleine compétence en matière de communication sur le même pied que le combat linguistique. À la section 9C du programme politique du Parti québécois, on peut lire que le Québec est arrivé à la croisée des chemins en matière de politique de communication: «Sans le contrôle complet du secteur des communications, le Québec se retrouve les mains liées alors que l'on est au cœur de la société de l'information et

<sup>63</sup> A. Weir, *ouvr. cité*, p. 110.

<sup>64</sup> Voir Parti québécois, *Des idées pour mon pays: programme du Parti québécois*, nouvelle édition, Montréal, 1994.

de ses innovations technologiques<sup>65</sup>.» Le document comprend 17 recommandations qui visent à transférer les communications à l'appareil d'État d'un Québec souverain. Les priorités: remplacer le CRTC par une agence québécoise et transformer Radio-Canada en Radio-Québec. Le document recommande aussi l'adoption rapide d'une loi sur la radiodiffusion qui viserait à redonner au français toute la place qui lui revient sur les ondes au Québec. Les auteurs du document blâment la politique d'émission de licences du CRTC pour la prédominance de l'anglais en ondes. Mais comment intégrer la SRC dans un Radio-Québec Global?

La structure de Radio-Canada compte quatre niveaux: 1) l'infrastructure de transmission des signaux (antennes, câbles et fils); 2) les stations régionales (bâtiments, équipement et personnel); 3) les sièges du réseau anglais à Toronto et du réseau français à Montréal; et 4) le siège social de l'administration à Ottawa, avec ses 400 employés<sup>66</sup>. Si rien ne change dans le mandat fédéral et si l'organisation n'est pas démantelée après le référendum, en d'autres mots si le *statu quo* demeure, alors ce sont les compressions à venir dans les trois prochaines années qui vont l'anéantir. Étant donné le refus du CRTC de forcer les radiodiffuseurs privés à payer des droits pour financer la radiodiffusion publique, la société ne pourra continuer sans les 300 millions de dollars qu'elle reçoit en publicité. Cela signifie qu'elle ne pourra répondre à ceux qui considèrent que le rôle de la radiodiffusion publique est culturel et éducatif. Elle continuera à diffuser des émissions destinées au grand public, même si le secteur privé peut mieux réussir en ce domaine. En l'absence de nouveaux revenus, l'élimination de services régionaux pourrait faire épargner plusieurs millions; mais cela signifierait la fermeture de stations et le recul de la couverture régionale. En mars 1995, la SRC a demandé au CRTC si elle pouvait retarder le renouvellement des licences d'exploitation régionale, signe que, malgré les vives critiques auxquelles ont donné lieu les réductions de 1990, elle envisage toujours la même stratégie. Les stations de télévision régionales qui ont effectué un retour après 1990, comme celle de Windsor, sont sérieusement menacées de disparaître à nouveau, même là où il n'existe aucun service local privé. Radio-Canada pourrait par ailleurs sauver 156 millions dollars en abandonnant simplement son infrastructure de transmission hertzienne, se contentant de la distribution opérée par les câblodistributeur; mais ce faisant, elle ne diffuserait plus dans les régions éloignées, dont la quasi-totalité des Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Il est difficile d'entrevoir des réductions importantes à Ottawa, Montréal et Toronto dans le cadre du scénario traditionnel. Fermer Ottawa entraînerait le transfert de

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>66</sup> K. Taylor, «CBC under the knife», *The Globe and Mail*, 8 avril 1995, p. C1.

l'administration à Toronto et à Montréal. Mais sans bénéfices importants, il est probable que les programmations locales de Montréal et de Toronto connaîtraient aussi de sérieuses compressions, puisque des stations privées desservent déjà ces régions. Le scénario le plus probable inclut des compressions à chacun des quatre niveaux. Étant donné qu'il n'y a pas de solution à l'heure actuelle, c'est la seule façon de résorber les coûts (de 1,1 milliard à 700 millions).

Le scénario élaboré plus haut aurait pour conséquence des réductions budgétaires de 23 % en trois ans au réseau français de la SRC, à un moment où ses cotes d'écoute connaissent des records. Selon Michel Filion, vice-président du réseau français de télévision, cela se traduirait par une perte de plus de 700 de ses 2000 employés et par un budget de production encore réduit, et mettrait en péril toute l'industrie québécoise de la télévision<sup>67</sup>. Par ailleurs, si la région québécoise de la SRC était pleinement intégrée à Radio-Québec, les choix possibles seraient bien différents. Si le Québec devenait un État souverain, la séparation des structures administratives, bien que l'organisation soit déjà une institution séparée en deux réseaux, devrait s'inscrire à l'ordre du jour des négociations entre les nouveaux partenaires et s'articuler autour d'impératifs plus larges (la dette, le système monétaire, les zones d'échanges économiques, etc.). Le budget pancanadien de la SRC-CBC correspond approximativement à un peu plus du tiers du budget total de Patrimoine Canada. Si Québec récupérerait 25 % de ce budget, il disposerait alors d'environ 870 millions de dollars de plus pour financer les communications publiques, les musées, les parcs nationaux, les politiques linguistiques et culturelles, les bibliothèques<sup>68</sup>. Cependant, l'allocation des ressources financières d'un Radio-Québec Global devrait s'appuyer sur un projet de société entièrement nouveau.

Supposons que le Québec et le Canada puissent arriver à un accord pour maintenir les services aux groupes linguistiques protégés par la Charte; ironiquement, ce serait alors Québec, et non Ottawa, qui assumerait la responsabilité du réseau anglophone local. Il n'y a aucune raison de penser que Québec puisse résoudre d'une façon ou d'une autre les problèmes de la radiodiffusion publique anglaise, mais les «anglophones» du Québec se verraient garantir un siège au conseil et auraient la possibilité de déterminer plus directement leur propre production régionale. S'il est impossible de prédire le sort de la radiodiffusion publique française à l'extérieur du Québec, il reste toutefois qu'un accord servirait clairement l'intérêt des deux parties. Les médias de langue française n'éprouvent pas de difficulté à

<sup>67</sup> P. Des Rivières, «Michèle Fortin persiste et signe», *Le Devoir*, 5 avril 1995, p. A2.

<sup>68</sup> Gouvernement du Canada, *Canadian Heritage. 1994-95 Estimates, part III: Expenditure Plan*, Ottawa, 1994, p. 1-3.

conserver leur part de l'auditoire au Québec; mais il est difficile de le faire ailleurs au Canada, comme il est difficile de produire des séries dramatiques et des nouvelles dans toutes les régions du Québec. Collaborer avec un réseau acadien ou franco-ontarien plus autonome permettrait d'offrir des produits francophones et interculturels, tandis qu'une programmation régionale plus forte solidifierait l'ensemble de l'industrie audiovisuelle québécoise.

Pour l'instant, le réseau français de Radio-Canada bénéficie d'un budget total d'environ 222 millions de dollars pour la télévision et de 101 millions pour la radio, comparativement au réseau anglais qui dispose de 332 millions pour la télévision et de 161 millions pour la radio. Quatre-vingt-quatorze pour cent de l'auditoire de la SRC est au Québec. La télévision du réseau français touche en moyenne 26,5 % de l'ensemble du public, contre 12 % pour la télévision du réseau anglais. La question est alors de savoir s'il est plus avantageux d'intégrer la SRC à Radio-Québec et d'élargir son mandat plutôt que d'en rester au *statu quo* et risquer de perdre la culture de radiodiffusion publique léguée par la SRC parce que le Canada anglais ne peut plus soutenir ses propres institutions.

Il serait bien moins coûteux pour le Québec d'éliminer ses dépenses en infrastructure de transmission et de s'assurer entièrement sur les services de câblodistribution existants. Le fractionnement et la spécialisation des chaînes devenant de plus en plus praticables, il apparaît dès lors possible de proposer une plus grande variété. On pourrait compenser la perte d'accessibilité des régions éloignées en augmentant la puissance d'émission des stations de Radio-Québec déjà en place en Abitibi-Témiscamingue, dans le Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord, en Gaspésie, aux îles de la Madeleine et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (l'Estrie et l'Outaouais sont disparus après les compressions de 1986). La nouvelle synergie qui en résulterait transformerait fondamentalement les industries culturelles au Québec et dans le Canada français.

Un Radio-Québec restructuré, ayant son administration à Québec et ses principaux studios de production à Montréal, pourrait faire avancer la décentralisation du système. Le personnel administratif d'Ottawa serait réintégré dans de nouveaux postes à Hull, à Québec et probablement aussi à Lévis où l'on envisage d'établir une nouvelle université. On réduirait les coûts en centralisant l'administration et en décentralisant la production. La réunion de SRC, RDI, NFB, Téléfilm et Télé-université dans un Radio-Québec Global, avec une présence physique dans toutes les régions, la retransmission et la coproduction avec d'autres réseaux, la vente des produits sur le marché international, tout cela modifierait complètement notre façon de penser la radiodiffusion en Amérique du Nord. Une même institution publique

poursuivrait un triple mandat: 1) la radiodiffusion éducative; 2) des programmations locale, nationale et internationale, incluant la radio, la télévision et le film; 3) le développement de l'interface avec l'autoroute électronique.

Cette nouvelle approche non seulement sauverait la radiodiffusion publique, mais encore constituerait un formidable élan économique et culturel pour le système québécois, au moment où la demande mondiale pour des produits locaux est sur le point d'exploser. Radio-Québec ferait partie intégrante du projet québécois de société. Les médias électroniques ne renvoient pas une image en miroir de la société, ils sont une forme active d'énonciation de la culture et une ouverture sur l'assemblée des nations. On devra repenser attentivement les principes éthiques, moraux et légaux de ce déploiement. La culture politique du Québec y est mieux préparée que la plupart des autres. Seules quelques sociétés aborigènes connaissent une tradition démocratique plus ancienne. Aucune autre société du continent américain n'a autant lutté pour trouver un équilibre entre les définitions contradictoires de la «bonne» société, ou de la société «distincte», et les droits individuels.

Ce projet devra viser la reconstruction de la société civile de plus en plus affaiblie par les crises successives de l'État-providence en Occident. La crise dans les structures de parenté et la rupture dans la solidarité intergénérationnelle nous placent devant des problèmes nombreux et complexes: décrochage scolaire, taux de suicide élevé parmi les jeunes, augmentation du nombre de chômeurs, de marginaux et de sans-abri, et ainsi de suite. Casser les reins à l'État-providence — comme l'entreprennent le gouvernement fédéral et le Sénat américain —, c'est éliminer la seule barrière protectrice contre les ravages du capitalisme mondial.

Un projet fondé sur la tolérance, l'entraide, le désir de paix et de santé exigera un partage accru des emplois et des richesses de la société québécoise avec les jeunes générations et entre toutes les régions. Or l'institution de la radiodiffusion publique est devenue une voix essentielle, par laquelle nous exprimons nos valeurs et nos normes, nous découvrons notre communauté virtuelle et nous trouvons la reconnaissance que nous recherchons. Mais le temps s'écoule, et notre marge de manœuvre se réduit à chaque jour.

Greg M. NIELSEN  
Centre d'études de la radiodiffusion  
Université Concordia

## Résumé

Cet article présente une critique comparative du système public de la radiodiffusion et de la rationalisation des «mondes vécus» canadien et québécois. Il propose une théorisation de la culture et de la politique de l'espace public basée sur la problématique de la reconnaissance de Taylor et sur la distinction des systèmes et des mondes vécus d'Habermas. La problématique concerne l'impasse politique entre le Canada et le Québec et le démantèlement possible de Radio-Canada. L'auteur aborde successivement l'histoire de la SRC et de la CBC du point de vue de la régulation des sociétés canadienne et québécoise et tente de justifier la proposition d'un Radio-Québec Global comme institution centrale pour le développement du projet de société dans un Québec souverain.

Mots-clés: rationalisation, reconnaissance, système de régulation, monde vécu, espace public, Radio-Canada, Radio-Québec Global, Canada, Québec, projet de société.

## Summary

This article presents a comparative critique of the rationalization of the public system of broadcasting and Canadian and Quebec lifeworlds. A theory of the culture and the politics of the public sphere is developed from Taylor's concept of the politics of recognition and Habermas's dual concept of society as system and lifeworld. The political impasse between Canada and Quebec and the possible dismantling of the CBC/SRC are considered from the point of view of this problematic. A review of the role of the SRC as a steering mechanism for Canadian society is developed from a review of the secondary literature and, finally, a plea is made for a new Global Radio-Québec that would replace Radio-Canada and provide a key institution for developing a new social pact in an independent Québec.

Key-words: rationalization, recognition, steering mechanism, lifeworld, public sphere, The Canadian Broadcasting Corporation, Global Radio-Québec, Canada, Québec, social pact.

## Resumen

Este artículo presenta una crítica comparativa del sistema público de radiodifusión y de la racionalización de los «mundos vividos» canadiense y quebequense. Se propone una teorización de la cultura y de la política del espacio público basada en la problemática de

reconocimiento, formulada por Taylor, y en la distinción de los sistemas y los mundos vividos, de Habermas. La problemática concierne al conflicto político entre Canadá y Quebec y al desmantelamiento posible de Radio-Canadá. El artículo aborda sucesivamente la historia de la SRC (Société Radio-Canada) y de la CBC (Canadian Broadcasting Corporation) desde el punto de vista de la regulación de la sociedad canadiense y quebequense y trata de justificar la proposición de una Radio-Quebec Global como institución central para el desarrollo del proyecto de sociedad en el marco de un Quebec independiente.

Palabras claves: racionalización, reconocimiento, sistema de regulación, mundo vivido, espacio público, Radio-Canadá, Radio-Quebec Global, Canadá, Québec, proyecto de sociedad.